

## DECISION

La directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment son article R. 321-7,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision 12 juillet 2019 portant modification de l'organisation de l'Agence nationale de l'habitat à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> septembre 2019 relative à la création de la Direction des Affaires Financières et Comptables

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2014 portant approbation du règlement général de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu l'arrêté du 12 janvier 2018 portant nomination de la directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat, à compter du 8 janvier 2018,

Vu la décision du 30 septembre 2019 nommant Ingrid BABLED, Responsable du Service Pilotage budgétaire et performance, Adjointe de la responsable du Département pilotage, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019,

### DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : **En cas d'absence ou d'empêchement** du directeur des affaires financières et comptables et Agent comptable, de la responsable du département pilotage et de la responsable du département gestion, délégation est donnée à Ingrid BABLED à l'effet de valider et de signer, au nom de la directrice générale, ordonnateur de l'Agence nationale de l'habitat et représentante du pouvoir adjudicateur, les ordres de mission pour les agents du département pilotage, les états de frais correspondants et l'acceptation des devis pour les déplacements dans le cadre du marché « Achats de titres de transports pour les déplacements professionnels pris en charge par l'Agence nationale de l'habitat et achat de prestations hôtelières ».

Article 2 : La précédente décision du 20 juin 2018 donnant délégation de signature à Ingrid BABLED est abrogée.

Article 3 : La présente délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de fonction ou au départ de l'agent.

Article 4 : La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Lu et accepté

La responsable du service pilotage budgétaire  
et performance,  
Adjointe de la responsable du département pilotage

Ingrid BABLED

Fait à Paris, le 15 septembre 2019

La directrice générale  
de l'Agence nationale de l'habitat

Valérie MANCRET-TAYLOR

décision mise en ligne sur le site anah.fr le : 28/10/2019	
affichée dans le hall d'accueil de l'Anah au 8, avenue de l'Opéra 75001 Paris : du 28/10/2019	au
publiée au bulletin officiel du ministère chargé du logement le :	(bulletin n° )